



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE FRANÇOIS
AUX MEMBRES DE LA COMMISSION INTERNATIONALE
POUR LES TRADUCTIONS DU MISSEL EN LANGUE ANGLAISE (ICEL)
À L'OCCASION DU 50^e ANNIVERSAIRE
DE LA CRÉATION DE LA COMMISSION**

*Salle des Papes
Vendredi 18 octobre 2013*

Chers frères dans l'épiscopat, chers amis,

Je souhaite la bienvenue aux membres et aux officiels de l'*International Commission on English in the Liturgy* (Icel), dans le cadre de votre rencontre à Rome pour célébrer le 50^e anniversaire de la création de la commission. Je remercie Mgr Arthur Roche, secrétaire de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements et ancien président de l'Icel, pour les paroles qu'il m'a adressées en vous présentant tous. À travers vous, je présente mes salutations et l'expression de ma gratitude aux conférences épiscopales que vous représentez et aux consultants et au personnel qui prêtent service dans le travail de la commission.

Fondée pour contribuer à la mise en œuvre du grand renouveau liturgique invoqué par la Constitution sur la Sainte liturgie du Concile Vatican II, l'Icel a été aussi l'un des signes de l'esprit de collégialité épiscopale qui trouve son expression dans la Constitution dogmatique sur l'Église du Concile (cf. Lumen gentium, nn. 22-25). Cet anniversaire est une occasion pour rendre grâce pour l'immense travail que la commission a accompli pendant les cinquante dernières années, non seulement pour préparer les traductions en langue anglaise des textes de la liturgie, mais aussi pour progresser dans l'étude, dans la compréhension et dans l'approbation de la riche tradition eucologique et sacramentelle de l'Église. Le travail de la commission a contribué aussi de manière significative à une participation consciente, active et dévouée à la liturgie demandée par le Concile, participation qui, comme Benoît XVI nous l'a justement rappelé, a besoin d'être comprise de manière encore plus profonde « à partir d'une plus grande conscience du mystère qui

est célébré et de sa relation avec l'existence quotidienne » (Exhort. ap. *Sacramentum caritatis*, n. 52). Les fruits de votre travail ont servi à donner forme à la prière d'innombrables catholiques et ont aussi contribué à la compréhension de la foi, à l'exercice du sacerdoce commun des fidèles et au renouveau du dynamisme évangélisateur de l'Église, autant de thèmes centraux dans l'enseignement conciliaire. En vérité, comme l'a souligné le bienheureux *Jean-Paul II*, « pour beaucoup, le message du deuxième Concile du Vatican a été perçu avant tout à travers la réforme liturgique » (Lett. ap. *Vicesimus quintus annus*, n. 12).

Chers amis, hier soir, vous avez célébré une messe solennelle d'action de grâce près de la Tombe de l'apôtre Pierre, sous la grande inscription qui dit : « *Hinc una fides mundo refulget; hinc unitas sacerdotii exoritur* ». En rendant possible à un très grand nombre de fidèles présents à travers le monde de prier avec un langage commun, votre commission a apporté son aide pour le renforcement de l'unité de l'Église dans la foi et dans la communion sacramentelle. Cette unité et communion, qui trouve son origine dans la Très Sainte Trinité, réconcilie et accroît constamment la richesse de la diversité. Puisse votre effort continuél aider à réaliser encore plus pleinement l'espérance exprimée par le Pape *Paul VI* en promulguant le Missel romain : que « dans la grande diversité des langues, une unique prière s'élève comme une offrande acceptée avec bienveillance par Notre Père qui est aux cieux, à travers son Souverain Prêtre Jésus Christ, dans le Saint-Esprit ».

À vous et à tous ceux qui collaborent au travail de la commission, je donne de tout cœur la Bénédiction apostolique, en gage d'abondance de paix et de joie dans le Seigneur.